

le RÉFLEXE

MERCREDI 19 JUIN 2019

AU QUOTIDIEN

Le sens de la confédération

La crise qu'a vécu la CSN en 2017, avec la perte de 23000 membres dans la santé et les services sociaux, a provoqué une onde de choc.

Les militantes et les militants découvraient que plusieurs syndicats étaient aux prises avec un déficit démocratique et leurs membres insatisfaits votaient avec leurs pieds. Plusieurs se sont mis à se demander si nos syndicats étaient en santé. C'est de là qu'est née la réflexion sur le sens de la confédération dont Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, est venu nous livrer les grandes lignes, mardi après-midi.

«La réalité c'est que personne n'est à l'abri, nous sommes tous et toutes concernés, dans le public comme dans le privé», soutient Jean Lortie, «des syndicats phares du privé, des piliers de leurs fédérations respectives, ont été attaqués récemment par des campagnes de maraudage, tous les syndicats sont vulnérables.»

Selon Jean Lortie, le rapport au travail a changé, le rapport au syndicat aussi. «Ça traverse tout notre mouvement», constate le secrétaire général, «la CSN rajeunit, elle change, il faut que les plus jeunes qui prennent la relève sachent d'où l'on vient». Il tient toutefois à faire une mise en garde : «il n'y a pas d'âge glorieux du syndicalisme, le but ce n'est pas de se flatter,» précise Jean Lortie, «il faut faire cet exercice pour faire connaître notre

Suite sur la page suivante ►►



Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, était conférencier invité mardi au congrès du conseil central.

« Les fondateurs de la confédération ont fait le pari de faire confiance aux unités de base, ce qui distingue un syndicat CSN des autres c'est son autonomie, c'est un modèle unique ».

- Jean Lortie

« L'autonomie c'est l'ouverture sur les autres et non le repli sur soi-même »

- Jean Lortie

►► héritage et se rappeler d'où l'on vient.»

L'autonomie, un modèle unique

Ce qui nous amène donc à une réflexion sur le sens de la confédération. Qu'est-ce qui distingue les syndicats CSN des autres? «Les fondateurs de la confédération ont fait le pari de faire confiance aux unités de base», explique Jean Lortie, «ce qui distingue un syndicat CSN des autres c'est son autonomie, c'est un modèle unique». Concrètement, cette autonomie se traduit par la liberté de choisir ses dirigeantes et dirigeants, contrôler ses finances et maîtriser sa négociation. C'est vrai pour les syndicats comme pour chacune des composantes de la confédération.

La solidarité est notre ciment

«L'autonomie est accompagnée d'un souci constant de solidarité avec les autres composantes», poursuit Jean Lortie «et c'est ça qui est malmené depuis quelques années.» Pour le secrétaire général, on vit le même défi à la CSN que dans le reste de la société avec le repli sur soi et la montée de l'individualisme. La première condition pour gagner c'est la solidarité : concrète, active, nourrie et enrichie. À la CSN, c'est le Fonds de défense professionnelle, le FDP, qui assure une forme concrète à la solidarité.

Une organisation de lutte

«Les membres de la CSN partagent cette conviction qu'il n'est point de gain sans effort, qu'il n'est point de victoire sans que les conditions qui la rendent possible ne soient mises en place», dit la déclaration de principe de la CSN, adoptée en 1999. Traduction maison de Jean Lortie : «les gains ne viennent

pas d'une opération du Saint-Esprit, il faut se battre et se donner les moyens de se battre. C'est ça la CSN, une organisation de combat.»

Une organisation libre et démocratique

Pour Jean Lortie, la liberté de parole et d'action sont également des caractéristiques fondamentales de la CSN. «On a un fonctionnement exigeant pour assumer notre liberté et notre autonomie», explique le conférencier «on exige la triple affiliation pour assurer un rayonnement et une portée à l'action syndicale.»

Des responsabilités collectives

Faire le pari de l'autonomie, de la liberté et de la solidarité implique des responsabilités collectives, selon Jean Lortie. L'autonomie implique tout d'abord la prise en charge des syndicats par leurs membres. Ensuite, il faut outiller les militantes et les militants pour qu'ils et elles puissent exercer leurs responsabilités syndicales. Finalement, chaque organisation est responsable des répercussions des gestes qu'elle pose et des conséquences sur les autres organisations affiliées.

La CSN et ses diverses composantes ont du chemin à faire pour surmonter la crise et en ressortir encore plus fortes. Jean Lortie identifie quelques-unes des responsabilités collectives qui nous incombent. En ce sens, il faut éviter le travail en silo et la multiplication des mêmes dossiers dans chacune des organisations affiliées, donc apprendre à mieux travailler en mode confédération. C'est d'ailleurs l'enjeu d'un chantier du comité d'orientation. «L'autonomie c'est l'ouverture sur les autres et non le repli sur soi-même», a conclu Jean Lortie. ■

Débats sur la représentativité



Les interventions furent nombreuses durant la présentation du comité des statuts et règlements

Au terme de plusieurs interventions, les congressistes ont finalement adopté des amendements aux statuts et règlements concernant l'absence des membres du comité exécutif. Les membres du comité qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ne répondent plus en cours de mandat aux conditions prévues aux articles 3.04 et 3.05 des statuts et règlements peuvent poursuivre leur mandat jusqu'à la prochaine instance, soit l'assemblée générale ou le congrès selon le cas.

À surveiller aujourd'hui :

- Rapport du comité des femmes
- Luites syndicales
- Questions de privilège (à noter : les lockoutés d'ABI, les grévistes de la TÉLUQ et de la Caisse populaire de Hauterive)
- Panel sur la fierté de militer avec Jean-Noël Grenier et Roger Valois

Les kiosques à visiter :

- Les outils collectifs de la CSN
- Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)

Manifestation d'appui aux grévistes de la TELUQ sur l'heure du midi

États financiers

Ils peuvent paraître bien banals pour plusieurs, mais l'adoption des états financiers des dernières années est un moment crucial à chaque congrès.

Heureusement, le conseil central a pu compter sur le dévouement de Chantale Raymond, qui a assuré le suivi en ce qui concerne les finances de notre organisation ainsi que le soutien aux syndicats, malgré les changements vécus au poste de trésorerie. ■



Les membres du comité exécutif ont tenu à souligner le travail acharné de Chantale Raymond, secrétaire-comptable du conseil central.



Des milieux de travail accueillants et sécuritaires pour toutes et tous

Éric Kirouac et Dominique Dubuc du Comité national LGBT+.

«Il demeure tout de même difficile pour les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre de profiter des avantages dont l'accès à des congés et des avantages sociaux dans plus de la moitié des milieux de travail», a soutenu le comité national LGBT+.

Selon le comité, «adopter des politiques, tenir des activités de sensibilisation et modifier nos conventions collectives pour s'assurer de milieux de travail sains et exempts de violence et de harcèlement sont des bonnes actions à entreprendre dans vos syndicats.»

Dominique Dubuc, membre du comité national a rajouté que la négociation du secteur public sera un moment clé pour obtenir des gains. «On a relu beaucoup de conventions collectives à la recherche d'endroits qui auraient des lacunes en termes

d'inclusivité. Il y a plusieurs doubles standards qu'on travaille à débusquer.» ■

le RÉFLEXE

AU QUOTIDIEN

Le Réflexe au quotidien est publié tous les jours pendant le congrès du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

Secrétariat du congrès
Salle 305 - À côté de la salle de plénière
Courriel : ccqca@csn.qc.ca

Rédaction: Camille Godbout et Nicolas Lefebvre Legault
Conception et réalisation: Nicolas Lefebvre Legault
Édition et correction: Bérengère Lottin et Audrey Jomphe
Crédit photos : Clément Allard



Salut Guy !

Un vibrant hommage fut rendu à Guy Renaud, conseiller syndical à la mobilisation, qui prendra une retraite bien méritée après le congrès. Pour l'occasion, sa conjointe Diane et sa fille Jade se sont jointes à nous.

Guy Renaud a commencé son implication syndicale en 1980, au Syndicat des employés et employés du Centre hospitalier Saint-Augustin (CSN) dont il a rapidement assumé la présidence. Devenu vice-président régional à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), il est devenu conseiller syndical en 2001.

Guy Renaud a passé l'essentiel de sa carrière militante et professionnelle dans la région de Québec. Il aura marqué durablement le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN). L'équipe le salue et lui souhaite la retraite la plus agréable qui soit. Merci Guy ! ■



La conjointe de Guy, Diane, et sa fille Jade se sont jointes à nous.

Les congressistes en chiffre*

189 personnes participent au congrès (dont 121 délégué-es officiel-les), 42 % sont des femmes.

*source : rapport du comité des lettres de créance (17 juin 2019)